

Décision 13-DCC-12 du 28 janvier 2013

relative à la prise de contrôle conjoint des sociétés Nobladis et Sodirev par le groupe Cornac et l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc

Posted on: 01 mars 2013 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Consorts Cornac

Dispositif(s)

Autorisation

Sens de la décision

rejet

Information rendue disponible le
08 novembre 2012

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

2 Centres distributeurs Leclerc
(Nobladis et Sodirev)

Lire

le texte intégral de la décision

342.87 Ko